

3

questions à

François Chérèque "Le service civique doit s'inscrire dans un parcours de citoyenneté"

PRÉSIDENT DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE

Agenda

Retrouvez
l'ensemble des
dates de l'agenda
sur notre site
www.cfdt.fr

25/03/2015

AVIS DU CESE SUR LE RECOURS AUX DROITS SOCIAUX DES JEUNES

Le Conseil économique, social et environnemental se prononce sur l'avis de suite présenté par la Section des affaires sociales et de la santé. Le Cese doit dresser le bilan de ses recommandations de 2012 en faveur de l'amélioration des politiques de jeunesse. Au programme : l'accompagnement des jeunes dans leur accès aux droits, la gouvernance nationale et territoriale des politiques de jeunesse, les aides pour faciliter l'accès à une formation ou à un emploi, la sécurisation des parcours d'insertion et l'évaluation des politiques en vigueur.

Plus d'infos sur www.lecese.fr/travaux-du-cese/saisines-en-cours

1/05/2015

WORKING TIME FESTIVAL : DU SÉRIEUX, MAIS PAS QUE...

Cette année, 5000 jeunes fêteront le travail avec la CFDT, à l'Insep (Institut national du sport, de l'expertise et de la performance). Ils seront invités à participer aux nombreux ateliers, animations et débats sur l'emploi des jeunes, le logement, la transition énergétique, la gestion des temps de vie ou encore le dialogue social. Cette journée sera agrémentée d'activités ludiques et interactives, de petits et de grands concerts, parmi lesquels le groupe Skip The Use en tête d'affiche.



Le président de la République a annoncé sa volonté de rendre le service civique « universel ». Quelle est la différence entre « universel » et « obligatoire » ?

► Un service civique universel, cela veut dire que tous les jeunes qui le souhaitent peuvent le faire. Ce n'est actuellement pas le cas : on ne peut accueillir qu'un petit quart des demandeurs du service civique, faute de moyens.

Un service civique obligatoire serait imposé à tous les jeunes, qu'ils le veulent ou non, avec une sanction en cas de refus. Dans un tel schéma on s'éloigne de l'engagement citoyen et de la démarche individuelle au nom de l'intérêt général. Et on se rapproche fortement de ce que l'on a connu avec le service militaire. D'ailleurs, je ne peux m'empêcher de penser que les tenants d'un service civique obligatoire, ou généralisé, sont en grande partie des nostalgiques du service militaire qui n'ont toujours pas accepté sa suppression.

L'objectif annoncé de 150 000 jeunes en service civique dès 2015 vous paraît-il réalisable ?

► En termes de demande, oui ! 150 000, c'est le nombre de demandes que nous avons reçues l'année passée. Du côté des organismes - à 80% issus du milieu associatif - qui accueillent les jeunes en service civique, ils sont très demandeurs. Parallèlement les hôpitaux et les collectivités territoriales, notamment,

commencent à s'intéresser au service civique : le champ de développement est énorme !

Après, reste le problème du financement. Mais puisque le président de la République s'est engagé sur ce point, je veux croire que les moyens suivront. Au passage, il est amusant de voir que les parlementaires qui réclament aujourd'hui un service obligatoire sont souvent les plus réticents à voter un budget qui nous permettrait déjà d'accueillir tous les volontaires...

Le service civique est revenu au cœur de l'actualité suite aux attentats de janvier dernier. N'est-ce pas exagéré d'en faire la solution miracle d'apprentissage de la citoyenneté ?

► Je ne crois pas en une méthode miracle qui réglerait d'un coup le prétendu problème d'absence de citoyenneté chez les jeunes. D'une part parce qu'il est stupide de tomber dans les généralités du style « les jeunes n'ont plus le sens de la citoyenneté ». La jeunesse française est diverse, comme l'est la France, et une telle généralisation serait vraiment lui faire offense. D'autre part, ce n'est pas en quelques mois de service civique que l'on peut régler les problèmes de rapport à la citoyenneté qu'éprouvent certains jeunes, problèmes qui ont été délaissés depuis de trop nombreuses années. L'apprentissage du vivre-ensemble dans le respect de valeurs communes ne peut s'apprendre que dans le cadre d'un véritable « parcours de citoyenneté » tout au long de la vie. Cela commence dans la famille, et certains parents peuvent avoir besoin d'aide. Ensuite, le rôle de l'école est bien entendu capital comme lieu d'apprentissage de la citoyenneté. Il faut également des moments marquants et/ou symboliques. C'est déjà le cas de la Journée défense et citoyenneté ; pourquoi ne pas instaurer une semaine de la citoyenneté au collège, par exemple ? C'est dans un tel cadre que le service civique doit s'inscrire, pour permettre aux jeunes qui le souhaitent de prolonger leur engagement et leur parcours de citoyenneté.

Plus d'infos : www.service-civique.gouv.fr